



## Taux de prime mensuels au RACGFP en vigueur le 1er juillet 2019

Publié: le 2019-07-01

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président du Conseil du Trésor 2019,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N₀ de catalogue BT1-65F-PDF ISSN : 2817-2833

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Monthly PSMIP Premium Rates effective July 1, 2019



# Taux de prime mensuels au RACGFP en vigueur le 1er juillet 2019

Régime principal (primes versées par l'employé)

Assurance-vie de base (Taux par tranche de 1 000 \$ de salaire assuré)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	
--------------	--------	--------	--

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
Moins de 31 ans	0,03 \$	0,02 \$
31-35	0,03 \$	0,03 \$
36-40	0,05 \$	0,03 \$
41-45	0,08 \$	0,05 \$
46-50	0,14 \$	0,10 \$
51-55	0,22 \$	0,16 \$
56-60	0,35 \$	0,25 \$
61-65	0,58 \$	0,40 \$
66-70	0,67 \$	0,50 \$
71-75	0,31 \$	0,25 \$
76-80	0,22 \$	0,18 \$
81 ans et plus	0,33 \$	0,27 \$

# Assurance-vie supplémentaire (Taux par tranche de 1 000 \$ de salaire assuré)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
Moins de 31 ans	0,02 \$	0,01 \$
31-35	0,02 \$	0,02 \$
36-40	0,03 \$	0,02 \$
41-45	0,05 \$	0,04 \$
46-50	0,08 \$	0,06 \$
51-55	0,14 \$	0,10 \$
56-60	0,21 \$	0,16 \$

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
61-65	0,43 \$	0,30 \$
66-70	0,48 \$	0,37 \$
71-75	0,24 \$	0,19 \$
76-80	0,14 \$	0,12 \$
81 ans et plus	0,22 \$	0,18 \$

#### Assurance-vie des personnes à charge

#### A. enfants seulement

### B. conjoint et enfants ou conjoint seulement

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
Moins de 26 ans	0,35 \$	0,35 \$
26-30	0,43 \$	0,50 \$
31-35	0,56 \$	0,63 \$
36-40	0,71 \$	0,78 \$
41-45	0,78 \$	0,91 \$
46-50	0,91 \$	1,06 \$
51-55	1,06 \$	1,41 \$
56-60	1,41 \$	2,12 \$
61-65	2,12 \$	3,24 \$
66-70	1,06 \$	1,62 \$
71-80	1,62 \$	2,53 \$
81 ans et plus	2,40 \$	3,75 \$

## Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident (ADMA)

Les taux sont 0,225 \$ par unité de 25 000 \$(10 unités au maximum)

## Assurance-invalidité de longue durée (couverture à coût partagé)

1,40 \$ par tranche de 1 000 \$ de salaire assuré

L'employeur paie 85 % de la cotisation (1,19 \$) pour les employés exclus et la totalité des primes pour les cadres de direction et équivalents.

## Régime du groupe de la direction (primes versées par l'employeur)

Catégorie d'assurance	Montant de la prime	Protection
Assurance-vie de base	0,00 \$	par tranche de 1 000 \$ d'assurance
ADMA	1,75 \$	pour une protection de 250 000 \$ d'assurance
Personnes à charge	1,21 \$	indépendamment de la situation familiale
Assurance-vie à la retraite	1,65 \$	par tranche de 1 000 \$ d'assurance

# Régime des membres du parlement (primes versées par le gouvernement)

Catégorie	Montant de la	
d'assurance	prime	Protection

Catégorie d'assurance	Montant de la prime	Protection
Assurance-vie de base	0,00 \$	par tranche de 1 000 \$ d'assurance
ADMA	0,00 \$	pour une protection de 250 000 \$ d'assurance
Personnes à charge	0,92 \$	indépendamment de la situation familiale
Assurance-vie à la retraite	2,60 \$	par tranche de 1 000 \$ d'assurance

### Régime des juges (primes versées par le gouvernement)

Catégorie d'assurance	Montant de la prime	Protection
Assurance-vie de base	0,00 \$	par tranche de 1 000 \$ d'assurance
ADMA	2,50 \$	pour une protection de 250 000 \$ d'assurance
Personnes à charge	2,25 \$	indépendamment de la situation familiale
Assurance-vie à la retraite	3,50 \$	par tranche de 1 000 \$ d'assurance